



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr – Site internet : cd48petanque.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 juin 2022

Présents :

BOUREMEL Saïd, COMBES Yvette, DALLE Guy, FABIÉ Jean-Marie, LARBAUD Christian, MALAVAL Guy, NURIT Francis, REMALI Ahmed et SALESSES Bernard.

Excusés :

BOUNOL Muriel, CHAPTAL Lionel, FERREIRA Alexandre et GINESTIÈRE Christophe.
DEBARD Jean-Marie et VARDEMME Dany.

ACCUEIL ET BIENVENUE

Jean-Marie FABIÉ ouvre la séance à 18 heures 30 et remercie les membres présents.

Pour commencer il salue un bilan exceptionnel des Championnats de Lozère 2022. Les records de participation ont été battus dans tous les tournois malgré une météo parfois irrégulière.

Bonne gestion dans l'ensemble.

CRO

- **CTFR** : La présentation du nouveau projet a été approuvée par le Comité Régional Occitanie à Rivesaltes.
- **Rivesaltes mise au point** : Un problème a été rencontré concernant les tenues des représentants de la Lozère en raison de l'absence de l'écusson du CD 48.
- **Bilan championnats Occitanie** : Résultats mitigé mais niveau relevé. À noter tout de même la bonne performance de la triplette senior masculin et de la doublette senior masculin qui se sont hissées en quarts-de-finale.

LICENCES

1 034 licences. L'objectif, qui était de 900 délivrées en 2022, est plus que dépassé.

- Mutations externes : 12 joueurs ont muté à l'extérieur - 32 sont entrés au CD 48.
- Mutations internes : 35.
- Duplicatas : 62.

COMPTABILITÉ ET TRÉSORERIE

- **Comptes et situation générale** : Christian LARBAUD, trésorier, prend la parole et énonce les principaux chiffres des résultats financiers arrêtés à ce jour.

● Dépenses :	27 037,66 €	- Recettes :	21 525,56 €
● Pertes :	5 512,10 €	- Trésorerie :	49 108,80 €
● Comptes courants :	10 829,07 €	- Livrets :	38 279,73 €
● Parts sociales :	25 300,00 €		

Les recettes n'ont pas encore été toutes comptabilisées.

Le prévisionnel des dépenses pour les Championnats d'Occitanie est de 3 500 €.

- **Subventions** : Le Conseil départemental a alloué la somme de 1 500 € suite à la demande de subvention. Un rendez-vous a été fixé avec Jean-Marie pour l'attribution d'une dotation supplémentaire.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2022

- **Coupe de France** : En cours, le Mende Gévaudan Club est qualifié. Le 14 juillet prochain, le Team Boul Ô But Valdo reçoit la Fanny Saint-Germanaise pour le qualificatif de la seconde équipe.
- **Coupe de Lozère** : Peu de rencontres du second tour ont été jouées, seulement trois résultats connus. Dernier délai : 31 juillet 2022. Il a été question d'imposer des dates pour 2023, et pourquoi pas, faire plusieurs rencontres le même week-end et sur le même site.
- **CDC** : Yvette est chargée du lancement des groupes. Le provençal est terminé et le vétéran a été joué à moitié.
- **CRC** : Saint-Chély-d'Apcher participe le 23 juin au CRC Vétéran et les 25 et 26 juin au CRC Jeu Provençal.
- **CNC** : Le Team Boul Ô But effectue deux déplacements courant automne en Charente (16), à proximité de Bordeaux (33) et à Gaillac (81). Une aide forfaitaire de 1000 euros est accordée pour la participation du club au CNC1.

ARBITRAGE

Niveau positif. Leïla, Julien et Vivian vont participer à la journée de formation Vivian a déjà arbitré sur quatre championnats de Lozère.

Guy demande si les arbitres peuvent se vêtir d'un short. Le président répond par la positive et les shorts seront floqués « Arbitre CD 48 ».

CHAMPIONNATS DE FRANCE

- **Déplacements** : Ils sont indemnisés 0,30 € / km aller-retour en prenant en compte le trajet « Mende-lieu du championnat ».

NATIONAUX

- **Mende** : Beaucoup de participants mais comme d'habitude peu de joueurs Lozèrien ! 217 équipes inscrites, le record étant de 223.
- **Saint-Chély-d'Apcher** : 112 inscriptions à ce jour.

Guy Dalle a été désigné « délégué » au Supranational de Mende notamment pour la remise des prix.

COUPE DES PRÉSIDENTS

Proposition de l'organiser en quatre parties le samedi 3 septembre à la Bastide.

QUESTIONS DIVERSES

- **Catégorie vétéran** : L'âge d'entrée reste à 60 ans suite à la consultation des comités départementaux par la fédération nationale. Les concours « 55 ans et plus » n'existeront plus.
- **Note Tir de précision 2023** : La fédération nationale offre plusieurs solutions pour l'organisation d'un Championnat de Lozère.
- **Ligue régionale Occitanie** : Ahmed a fait part de son mécontentement quant au traitement de la Lozère par l'Occitanie, en effet, des compétitions ont été programmées par le CRO le week-end du Supranational de Mende entraînant ainsi une concurrence pour le MGC et la LOZERE qui n'aurait pas dû avoir lieu car la date était déjà connue. Ahmed REMALI avait fait part de son mécontentement auprès du CRO, ce dernier n'a jamais répondu à son message.

Il serait bon que le CRO place TOUS les départements de la région Midi-Pyrennées au même niveau et sans privilège pour l'une ou l'autre des compétitions !

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 30.

Le président,
Jean-Marie FABIÉ